

Epreuve : 101 Matière : 5430 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Au cours des premières semaines de la rentrée de septembre 2020, tous les élèves de classe de 6^e ont passé des évaluations nationales et numériques en français et mathématiques. Les résultats semblent montrer que le confinement lors de la première vague épidémique du SARS COV-19 n'a que peu altéré le niveau des élèves, conclusion immédiatement reprise par le Ministère de l'Éducation Nationale pour justifier sa politique d'ouverture des établissements scolaires. Si en dehors de toute considération sanitaire le bon sens indique qu'une école ouverte plus longtemps bénéficie davantage aux élèves, il convient néanmoins de s'interroger sur le modèle éducatif français dont les inégalités, lorsqu'il ne les fabrique pas, sont souvent pointées du doigt. En effet l'observatoire des inégalités critique régulièrement la conception d'une méritocratie républicaine dont le verni recouvre une sélection socio-économique. Plutôt que d'élever les enfants les plus modestes de la République (premier sens d'éduquer, ex-ducere, c'est-à-dire conduire vers le haut), l'école et son ascenseur social en panne reproduisent les inégalités. Il en résulte une image ambiguë de l'école, à la manière du pharos de B. Stiepler, tantôt poison, tantôt remède aux maux de la société. C'est alors qu'il convient de rappeler que l'école n'est pas une entité hors sol mais une institution qui comme toutes les autres est d'abord la somme d'une politique et d'hommes œuvrant en son sein, tous les deux étant faillibles ou perfectibles.

Dès lors, quel rôle joue l'école aujourd'hui ? Creuset ou fer de lance de la lutte contre les inégalités sociales ?

Pour répondre il convient d'établir dans un premier temps un état des lieux de la fonction et des limites des systèmes éducatifs, des origines aux XIX^e siècle. Par le biais de cet éclairage apparaissent les moyens de lutte contre les inégalités au travers de politiques, de l'architecture des écoles et de la variété des personnels missionnés. Enfin, de la nuance doit être apportée pour remettre en cause le modèle de l'école sanctuaire jamais vraiment atteint, notamment au regard des contextes sociaux et mondiaux par, in fine, trouver comment faire société en faisant l'école.

Pour saisir les relations entre l'école et les inégalités sociales, un état des lieux s'impose. Mutatis mutandis on retrouve dans le modèle antique ce que l'on appelle aujourd'hui le principe d'éducabilité : tout le monde peut, sous certaines conditions, découvrir des savoirs fondamentaux. Ainsi Platon dans ses dialogues socratiques fait découvrir à l'esclave de Ménon les propriétés d'un triangle par le biais d'un tracé au sol. Cette démonstration ne saurait cependant être généralisée aux sociétés antiques qui ne se soucient guère de l'instruction des esclaves. Elle sert d'abord dans ce cas à prouver la supériorité de la maïeutique de Socrate. En outre au temps d'Athènes, le lycée ne désigne pas un établissement scolaire mais une école philosophique dont sont exclus les femmes, les esclaves, les étrangers ou les citoyens les plus pauvres, occupés à subvenir à leurs besoins. Le Moyen-Âge et l'Ancien Régime n'apportent pas non plus l'éducation de masse. Les plus humbles sont d'abord instruits dans la foi par des clercs et les premières universités comme celle de la Sorbonne à Paris (bien qu'autonome par ses statuts) demeurent dépendantes de la censure religieuse. On y étudie d'abord la théologie et le droit, la médecine faisant l'objet d'autorisation spéciale comme celle accordée à Rabelais, la dissection des corps étant encore pour l'heure un sujet brûlant. Enfin, avec les Lumières surviennent de grandes idées mais elles touchent plus à l'éducation en général qu'à l'école en particulier avec des auteurs comme Rousseau qui voit dans l'enfant, bon par nature, une page vierge sur laquelle imprimer des valeurs comme l'amour de soi (et non des autres qui rend dépendant). La Révolution française innove en proposant un projet d'école gratuite mais finalement jamais voté, reporté au siècle suivant, celui de l'alphabétisation et des grandes lois pour l'école.

Au sujet de l'école, le XIX^e siècle est marqué par l'histoire de la III^e République et la figure de J. Ferry. Pourtant ses lois parachèvent dans les années 1880 une avancée faite presque un demi-siècle plus tôt par Guizot et sa politique de formation des maîtres (avec une école normale par département) la suppression de la mainmise du clergé (qui distribue un brevet de bonnes mœurs) et la création d'écoles pas encore mixtes mais où on n'y apprend à lire et écrire. J. Ferry hérite d'une population déjà fortement alphabétisée au XIX^e siècle et rend en 1883 l'école gratuite, laïque et obligatoire. L'objectif politique de la III^e République .2.1.8..

est de s'assurer que les citoyens sachent lire, écrire et compter, surtout maintenant qu'ils (à défaut d'elles pour l'heure) votent. Les années 1930 voient un allongement de la scolarité de 13 à 14 ans et un développement de l'enseignement technique. C'est aussi l'époque des grandes pédagogues comme celle de Freney qui introduit la radio par exemple à l'école. Le sport aussi fait son apparition sous le ministère de J. Zay selon une philosophie hygiéniste : il s'agit d'enseigner un mode de vie sain aux classes laborieuses et persues comme socialement défavorisées. Par la suite, le XX^e siècle promet la manifestation de l'enseignement, notamment secondaire avec la loi Haby de 1975 qui instaure le collège unique. J'en cite la volonté politique à la fin du siècle d'amener 80% d'une classe d'âge au baccalauréat. Si la progression est remarquable d'une génération à l'autre, elle masque de nouveaux enjeux à l'aube du XXI^e siècle.

L'école semble dans la tourmente au XXI^e. Quelques décennies plutôt un auteur comme Baudieu pointait déjà du doigt les inégalités entre les élèves socialement favorisés qui possèdent un capital culturel par nécessité et ceux issus de classes populaires qui n'en bénéficient pas. Les classements PISA semblent donner raison à cette analyse, la place de la France chutant régulièrement et surtout en mathématiques. Le décrochage scolaire fait aussi l'objet d'un plan de lutte, renouvelé par chaque ministère, pour endiguer les centaines de milliers d'élèves qui quittent chaque année le système scolaire sans diplôme ni qualification. L'école suscite également de la défiance chez les parents d'élèves, notamment lorsqu'une confession religieuse se braque face à une notion de laïcité mal comprise comme le déplore H. Pena Ruiz : une valeur universelle qui prône le vivre ensemble et la cohabitation de toutes les opinions spirituelles (athéisme et religions) est perçue comme une interdiction de la religion. Ainsi, le modèle d'intégration comme le décrit R. Jatauf dans sa saga illustrée (Aftabe du Futur semble avoir vécu). Enfin, ces dernières années ont vu une multiplication des contestations scientifiques avec la propagation des fausses nouvelles difficiles à combattre en classe, l'opinion devenant vérité. La crise du SARS COV 19 achève un tableau mal engagé, rappelant avec violence que les inégalités demeurent sur le terrain de la fracture numérique entre des élèves certes presque tous équipés (mais souvent à minima) et dont les compétences numériques sont très disparates. Le mythe du digital natif a vécu en 2020. Aussi de quels moyens dispose l'école pour redresser la barre ?

La lutte contre les inégalités sociales se décline d'abord sur le plan politique. On l'a vu, les inégalités de la société sont plurielles au XXI^e: socio-économiques, culturelles, culturelles et même liées avec des sujets jusqu'ici ignorés et pourtant essentiels comme la précoïté menstruelle à l'origine d'un absentéisme mésestimé chez les jeunes filles. Face aux inégalités la réaction politique se dessine à plusieurs échelles. Il y a d'abord les politiques nationales comme la loi Haby déjà évoquée, les politiques d'aides aux zones d'éducation prioritaires, devenues réseaux par la suite et dont la mutation prochaine fait débat. S'y ajoute aussi une réforme du baccalauréat visant à ouvrir au plus grand nombre le premier diplôme universitaire sans s'enfermer dans des logiques de filières restrictives. Les collectivités ont aussi un rôle à jouer: la commune pour les écoles, le département pour les collèges et la Région pour les lycées. Si le personnel enseignant demeure fondamentalement d'État, des inégalités peuvent survenir selon les moyens que les collectivités peuvent investir dans les établissements. La crise sanitaire a été révélatrice à se mesurer entre les écoles qui n'ont pas d'environnement numérique de travail et les collèges et lycées qui s'appuient devenus de façon très variable selon le degré d'acculturation sur le territoire. Enfin il convient de rappeler que le système éducatif ne crée pas toujours des inégalités mais bien les décisions locales actées en conseil d'administration par les équipes pédagogiques. C'était le sens de la réforme de H. Valadier-Belchacra pour les collèges, les enseignements de grec et de latin consommant un volume horaire pour une minorité pouvant servir à faire plus de français par exemple, par un même volume horaire, à la majorité. Qu'elles soient nationales, territoriales ou locales, ces politiques se retournent dans le projet d'établissement d'une structure scolaire et abordent généralement la place du bâti.

L'école est un lieu insoutenable dans le paysage, presque à la manière des lieux de mémoire de P. Nora. Sa configuration dans les mentalités relève parfois de l'image d'Épinal avec des rangées de tables et un pupitre hérités du modèle de la classe des jésuites au XVIII^e siècle. C'est dans les années 1930 que l'architecture de l'école fait l'objet de plusieurs expérimentations dans un contexte hygiéniste: il s'agit alors de faire cours dehors ou avec des panneaux modulaires. Aujourd'hui la réflexion porte sur l'agencement des mobiliers, le zonage des activités, la place de l'enseignant et le rôle dévolu à l'enseignement ex cathedra qui, s'il convient aux élèves socialement favorisés maîtrisent les codes, et difficile à suivre pour les plus démunis. L'école est aussi vue comme un lieu de vie, on y trouve d'ailleurs des personnels dédiés à la vie scolaire comme les CPE.

Epreuve : 101 Matière : 5+50 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Jadis lieu d'acise, l'école devient un lieu d'apprentissage par l'échange, le jeu, la coopération. Les disciplines se décloisonnent (c'était l'objectif des EPI) et les lieux se transforment comme l'emblématique centre de documentation et d'information qui fait sa mue en 3C (centre de connaissance et de culture) ou learning centre. Enfin l'architecture des établissements scolaires s'ouvre sur l'extérieur, loin du modèle des lycées comme casernes napoléoniennes, pour accueillir dans des espaces polyvalents des intervenants extérieurs ou les parents d'élèves à l'instar de cours de soutien dédiés aux familles nouvellement arrivées sur le territoire. Ces derniers sont rendus possibles grâce aux personnels de l'Education Nationale. Autrefois titulaires d'un brevet de bonnes moeurs délivré par l'autorité ecclésiastique, laïcisé en 1887 par J. Ferry, successivement formés aux IUFM, ESPE et désormais INSPE, les enseignants du système éducatif sont variés. Il s'agit d'un atout dans la lutte contre les inégalités. En effet si la voie classique s'ouvre avec un CAPES ou une agrégation, l'enseignement technique et professionnels recrutent selon des modalités des profils issus du monde du travail par les formations professionnelles. Afin de s'assurer du bon niveau de maîtrise d'un champ disciplinaire, le recrutement s'effectue désormais au niveau Master (jadis Licence). Toutefois les questions de revalorisation salariale en conséquence comme les difficultés croissantes de métier n'attirent plus les candidats dont le nombre baisse. Certaines disciplines sont en tension entraînant de fait des inégalités de traitement sur le territoire entre des élèves qui n'ont pour certains eu que peu d'heure d'enseignement faute de remplacement. Enfin, des apers de l'état, bien que très impliqués ne peuvent à eux seuls palier à toutes les difficultés. C'est pourquoi il faut dresser un tableau plus nuancé des perspectives d'avenir.

L'école perçue comme un sanctuaire à l'abri des aléas de la société est un mythe qu'il faut déconstruire. En effet, c'est en sortant de l'illusion de la Caverne que des solutions peuvent être envisagées. L'école sanctuaire est un idéal qui réduit l'élève au statut d'esprit dépourvu de corps. Or ce dernier a parfois faim, est affaibli, fatigué ou en situation de précarité menstruelle. Pour mémoire des enfants doment toujours dans la rue en dépit des promesses électorales. Enfin ce temple sacré est parfois profané comme l'assassinat de S. Paty l'a rappelé durement à toute la nation. Cette désacralisation fait l'objet de manœuvres dans la presse de droite qui titre volontiers sur les territoires perdus de la République (comme Valéry Jctuelles) ou de gauche, prompt à pointer les marques de moyens. Force est de constater que l'école est prise dans un carterbe plus large et qui la dépasse.

Le discours anxio-génie contemporain ne manque pas de créer de la défiance dans l'école perçue comme institution. Le changement climatique par exemple questionne les jeunes générations prêtes à s'engager à la place de leurs aînés comme G. Thunberg. Parallèlement, la poésie des extrêmes crispe des individus autour de revendications identitaires qui se poursuivent à l'école : régime alimentaire, signes religieux, etc. Force est de constater que la réponse politique laisse perplexe lorsqu'il s'agit d'afficher drapeaux et Naxellone dans chaque classe. Selon la terminologie de F. Fanon, l'identité racine qui s'isole des autres semble triompher dans le discours ambiant, ceux prêchant pour une identité rigide, horizontale et métissée prêtant le flou à la critique lorsqu'ils ne sont pas simplement mis au ban des islamo-gauchistes.

Dans ce contexte il apparaît urgent de faire société en Sauvent l'école. C'est l'objet de lois inclusives qui commencent par le handicap. En 2005 puis en 2013 le paradigme a changé. Désormais c'est à l'école de s'adapter au handicap et plus l'inverse, faisant fleurir les dispositifs d'adaptation (AAP, AAI, GEVASCO). La place de l'autre aussi, importe, notamment de 50% des élèves avec une relecture des enseignements scientifiques qui ont occulté

pendent trop largement les organes reproducteurs féminins. En face
aux menaces des fake news, plus que jamais l'éducation aux médias
et à l'information s'impose. Car à l'heure où tous savent lire écrire
et compter, l'analyse et l'esprit critique ne sauraient être ignorés.

Lorsqu'il convient de conclure, il apparaît que les inégalités de la société
sont multiples : socio-économiques, culturelles, culturelles et même genres.
L'école dans son rôle émancipateur participe à rendre les individus autonomes.
Mais elle n'est pas non plus exempte de reproches. En effet par son mode
de fonctionnement méritocratique elle reproduit des inégalités entre les
élèves disposant des codes sociaux et ceux qui ne les ont pas.
La véritable égalité est géométrique et non arithmétique. Il s'agit de
différencier sa pédagogie pour donner des contenus adaptés aux élèves. Il s'agit
aussi de les considérer dans leur diversité, notamment de parcours. Actant
d'enjeu pour le XXI^e siècle doit d'ailleurs s'emparer les pouvoirs publics.
Car si l'école peut tenir tête aux inégalités, elle risque de fléchir face
à la défiance.

